



Parent d'enfant francais peur de perdre mon fils

Par fleurmimi, le 07/11/2013 à 17:49

BONJOUUUUUUUR

j'ai venu en france tant qu'une femme mariée et avec visa d'un conjoint francais de 1 an et apres cété la renouvellement de la carte sejour 2 fois

j'ai accouché de mon petit prince pendant ce temps la

mon mari il a été toujours violent avec moi ni psychologiquement ni physiquement

j'ai parti 5 fois a l'hôpital en urgence et c les voisins qui les appellent achak fois

et j'ai pas voulu porter plainte parce que je me suis dit qu'il va changer de caractère apres d'avoir l'enfant mais la ça été pire

et la dernière fois j'ai entendu son père en train de lui parler le conseiller de plus faire la drogue

bref apres une longue histoire j'ai décidé de me sauver moi et mon fils

la j'envie de savoir svp

apres d'avoir l'ordonnance de non consultation de le juge et c moi qui a eu la garde de l'enfant j'ai le papier et tou

et la j'ai trouvé un f2 hamdoliallah et j'ai tou mes papiers de l'ofil et tou

et c moi qui s'occupe de mon fils

et bah j'ai la carte plus validé

j'ai parti l'autre jour a la prefecture avec tou les papiers qui mon demandeur de ramener pour faire le renouvellement il m'ont dit que t'as pas assez de justificatif qui prouve que c moi qui garde l'enfant

pourtant j'ai ramené des attestations de medecin et la cmu attestation de la caf et et et

il m'a demandé de ramener attestation mutuelle

alors la jecomprends rien du tous j'ai peur de perdre mon fils

il m'ont donné un autre rendez vous

mais la je fais comment ???,

j'ai plus le droit de l'aide de la caf tant ke j'ai pas de carte sejour
et meme pour la cmu je pense
et j'ai peur k'il m'ont fait tomber dans le piege
parce ke sans la caf et cmu et et je peux pas comment je ferai pour ramener au prochain rdv
les attestation et tou et eux il demande ca
ssvvvvvvvvvvvvvvvvvvvvvvvp j'ai besoin de conseil
je veux pas perdre mon fils